



Direction du développement territorial, des
infrastructures, de la mobilité et de
l'environnement / DIME
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Anticipé par e-mail à : seca@fr.ch

Fribourg, le 10 septembre 2024

Consultation : Révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux et modification du plan directeur cantonal

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur,

Nous vous remercions d'associer l'UDC du canton de Fribourg à la consultation citée en objet. Nous faisons part ci-après de nos observations.

Nous formulons quelques remarques générales concernant principalement la fiche T 414 « Exploitation de matériaux » :

- Le fait d'utiliser des matériaux issus de la région a moins d'impacts sur l'environnement que l'utilisation de matériaux venant de loin, parfois de l'étranger.
- L'exploitation d'une gravière implique l'utilisation de moyens lourds et bruyants ainsi qu'une augmentation de rotations de véhicules de transports.
- Nous attirons votre attention sur le point précédent. L'UDC demandera des mesures pour atténuer au maximum les nuisances pour les voisins, les riverains et toutes les personnes touchées par de futures exploitations de site.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, à l'expression de notre respectueuse considération.

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
DU CANTON DE FRIBOURG

Timon Gavallet, Président cantonal

Isabelle Favre, secrétaire cantonale